

Délibération n°2017-054

Le Conseil d'Administration de l'Université des Antilles, dans sa séance du 30 novembre 2017, sous la présidence de Monsieur le Professeur Eustase JANKY, Président de l'Université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université des Antilles,

a délibéré :

Objet : Approbation de la publication des 3 postes de droit public

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'Université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote.

Il s'agit des postes CN 2 PR 0599 pour l'UFR SJE, CN2 PR 0201 et CN 2PR 0206 pour la FDE.

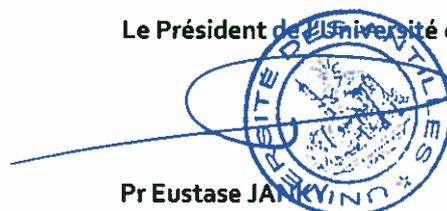
Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 16
Membres présents et représentés : 27	Contre : 11
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

La publication des 3 postes de droit public sont approuvés à la majorité des membres du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe à Pitre, le 1^{er} décembre 2017

Le Président de l'Université des Antilles



Pr Eustase JANKY